



LE PLAN D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE POUR L'EUROPE, UNE OPPORTUNITÉ POUR VOUS ?

Via le Plan d'investissement stratégique pour l'Europe, mieux connu sous le nom de « Plan Juncker », la Commission européenne entend dynamiser les investissements en Europe et soutenir l'économie en aidant les PME et les moyennes entreprises.¹

C'est dans cette optique que le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) a vu le jour au sein de la Banque européenne d'investissement (BEI). Grâce à une garantie fournie par l'Union européenne (16 milliards d'euros) et à l'apport de capitaux propres de la BEI (5 milliards d'euros) – qui serviront de coussin de sécurité –, 63 milliards d'euros de garanties et de capitaux pourront être alloués afin de faciliter le financement de projets et convaincre plus rapidement les investisseurs privés et les banques commerciales d'investir dans ces projets.

Le FEIS n'est pas une entité distincte mais une structure au sein de la BEI, avec un comité d'investissement et de garantie séparé et des directives d'investissement spécifiques.

L'objectif est donc double :

- **Réaliser, entre 2015 et 2017, des investissements de minimum 240 milliards d'euros, dans les domaines suivants : infrastructure stratégique, y compris la numérisation de l'économie, les transports et l'énergie, l'enseignement, les soins de santé, la recherche et l'innovation, l'énergie renouvelable et les projets écologiques et durables.**

Le soutien de la BEI a pour objectif de mobiliser les investissements privés dans les domaines précités sans impacter les finances publiques.

Tous les projets d'investissement dans des infrastructures publiques visant les domaines précités seront pris en considération dès 25 millions d'euros et les projets des petites et moyennes entreprises le seront à partir de 7 millions d'euros.

Les instances suivantes pourront vous aider :

¹ Les PME sont des sociétés qui occupent moins de 250 ETP ET dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan ne dépasse pas 43 millions d'euros.

Parmi les sociétés midcorp, nous distinguons :

- Les small midcaps : occupent moins de 500 ETP.
- Les midcaps : occupent moins de 3 000 ETP.

- Les National Promotional Banks (NPB : six en Belgique, à savoir la SFPI, PMV, LRM, SRIW, Sowalfin, SRIB) sont des banques non commerciales qui peuvent prendre des initiatives afin de contribuer à la réussite de ce plan dans une région ou un État membre ;
- Les Investment Platforms sont des sociétés *ad hoc* spécialement créées pour financer des projets d'investissement ;
- Les banques commerciales (4 grandes banques) sont parfaitement placées pour accompagner et soutenir le projet des entreprises auprès du FEIS.

Ce fonds a été officiellement lancé en septembre et une dizaine de projets ont entre-temps déjà été approuvés dans plusieurs pays et secteurs.

- **Soutenir les PME et les moyennes entreprises afin de les aider, via l'apport de capitaux et de garanties, à concrétiser des projets (principalement axés sur l'innovation et le développement international) pour un montant de 75 milliards d'euros, entre 2015 et 2017.** Ce soutien émanera principalement du Fonds européen d'investissement (FEI). Celui-ci se voit dès lors octroyer beaucoup plus de moyens pour soutenir les PME et les moyennes entreprises.

Pour quels projets d'investissement nos pouvoirs publics envisagent-ils de faire appel au FEIS ?

- Fin 2014, la Commission européenne a demandé aux États membres de soumettre une liste de projets susceptibles de faire l'objet d'un financement, en vue d'obtenir une meilleure vision du potentiel d'investissement. La Belgique a soumis une liste de projets d'investissement pour une valeur totale de 38 milliards d'euros (énergie éolienne offshore, sûreté ferroviaire, Oosterweel, Dok Terneuzen, secteur des soins de santé, infrastructure routière, hôpitaux, etc.). Cette liste de projets est purement indicative. D'autres projets pourront également être pris en considération.
- Le Gouvernement flamand a défini 6 chantiers prioritaires :
 - Infrastructure et mobilité (Oosterweel, liaison Nord-Sud dans le Limbourg et RO (Ring bruxellois) ;
 - Financement, recherche et développement des PME ;
 - Investissements dans l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable ;
 - Investissements dans les logements sociaux ;
 - Investissements dans les infrastructures de bien-être et de soins de santé ;
 - Investissements dans les écoles.
- Du côté wallon, une *task force* a été mise sur pied au sein du gouvernement afin d'identifier les priorités suivantes : financement des entreprises, secteur des hôpitaux et de la distribution d'eau et efficacité énergétique des logements sociaux.

- La Région bruxelloise n'a pas encore fixé de priorités. Parmi les projets d'envergure se trouvent la création du métro Nord et la rénovation du tunnel Léopold II.

Le Plan d'investissement m'offre-t-il des opportunités en tant qu'entreprise ?

Grâce à ce plan, la BEI et le FEI pourront octroyer un financement bon marché ainsi que des garanties et des capitaux propres à des projets d'infrastructure PPP (partenariat public-privé) dans les domaines précités et à des investissements consentis par les PME et les moyennes entreprises en matière d'innovation et d'internationalisation.

- Votre entreprise est active dans le cadre de partenariats PPP ou est intéressée par ce type de partenariat ? Vous pouvez contribuer au développement de solutions pour les secteurs définis comme prioritaires par nos pouvoirs publics ? Ou vous disposez d'une solution (seul ou avec des partenaires) pour la réalisation des projets PPP des administrations locales ?
- Votre entreprise a, elle-même, un projet d'investissement dans les domaines visés par le Plan d'investissement stratégique et dont la valeur est d'au moins 7 millions d'euros ?
- Vous souhaitez réaliser un investissement innovant et/ou centré sur l'internationalisation ?
- Vous recherchez une garantie, un apport de capitaux ou un financement bon marché pour étayer votre dossier d'investissement ?

Belfius dispose des compétences appropriées pour vous accompagner activement dans le cadre de l'introduction et de la structuration de votre dossier d'investissement.

Nous bénéficions d'excellents contacts auprès de la BEI et du FEI (ligne de financement PME, Programme Smart Cities, ligne pour les établissements scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Programme Starters, CIP...). Nous sommes ainsi la seule banque belge capable de proposer une ligne de garantie du FEI pour les investissements des entreprises innovantes (PME & small midcaps, c'est-à-dire des sociétés qui occupent max. 500 ETP).

Le Plan d'investissement stratégique pour l'Europe vise à soutenir votre entreprise : découvrez les opportunités qui s'offrent à vous ! Contactez sans tarder votre [Corporate Banker](#) pour un complément d'informations.